

Plan d'actions CTI 2010-2012 (Version finale, plénière 9/11/2010)

04/11/10

Ce plan d'actions n'a pas pour objectif de recenser toutes les actions de la CTI, mais de préciser celles qui sont nouvelles pour les 2 ans à venir, ou qui déjà entamées doivent recevoir une impulsion nouvelle. Ce plan à approuvé en bureau (oct 2010), présenté en plénière fera l'objet de points d'avancement réguliers.

	Définition	Détails	échéance
A – Orientations stratégiques			
<i>La CTI fait le constat que son statut actuel et ses modalités d'organisation et de gestion, s'ils représentent un progrès par rapport au passé, ne présentent pas la fiabilité et l'efficacité qui lui sont nécessaires sur le long terme. La coordination de ses activités avec l'AERES reste un objectif prioritaire. Enfin elle doit s'interroger sur la demande en forte croissance de création d'écoles et de formations : notamment en lien avec les besoins qualitatifs et quantitatifs de l'économie sur le</i>			
	Doter la CTI d'un statut et d'une organisation plus adaptés à ses missions	Définir et faire approuver par les parties prenantes des statuts pérennes et stables	01/07/2012
		Aligner les conditions d'exercice de leurs missions par les membres et experts de la CTI, sur celles des autres agences nationales et internationales	01/07/2012
		Définir les ressources budgétaires adaptées à ses nouveaux statuts et à ses nouvelles modalités de fonctionnement	01/07/2012
	Articuler les activités de la CTI et de l'AERES	Aboutir à un accord pour une meilleure qualité et une simplification du travail des établissements	01/07/2011
Groupe de travail métier/emploi	Développer la réflexion prospective sur les métiers et les formations d'ingénieurs	Positions à définir sur l'ouverture à la diversité, les nouveaux profils de formation, etc.	01/07/2012
		Adéquation qualitative et quantitative de l'offre de formation aux besoins	01/07/2012

Définition	Détails	échéance
B – Démarche qualité		
<i>La CTI a développé sa qualité interne de manière incrémentale en travaillant surtout son principal processus : l'accréditation des formations"; il s'agit de poursuivre les efforts en intégrant la démarche dans une politique globale à définir et à mettre en place. Il est nécessaire que tous les membres de la CTI soit sensibilisés à cet objectif et pas seulement le bureau</i>		
Assurer le suivi des recommandations du rapport pour ENQA	Rapport intermédiaire à préparer pour ENQA	01/07/2011
Mettre en œuvre la démarche qualité interne de la CTI	Définir un plan qualité interne	01/01/2011
	Achever la mise en place du système d'information interne	01/11/2010
	Mettre en place le reporting et la boucle d'amélioration continue	01/01/2011
Poursuivre l'amélioration du processus « accréditation des formations »	Formation des membres et experts	01/01/2011
	Organisation des missions (choix des experts-notamment internationaux et élèves-, cadrage de leurs objectifs, porte folio,...)	01/01/2011
	Organisation des sessions plénières	01/01/2011
	Production des avis et décisions	01/01/2011

C – Politique européenne et internationale			
<i>Après une phase où les efforts de la CTI ont été orientés surtout vers sa propre reconnaissance internationale, elle doit se consacrer davantage à l'internationalisation des écoles. Le groupe des Relations internationales doit produire des documents de synthèse et d'orientation à soumettre au bureau et à la commission plénière. La représentation de la CTI à l'étranger doit être renforcée.</i>			
Groupe de travail International	Développer l'ouverture internationale des écoles françaises	Affiner la réflexion sur les objectifs et modalités d'ouverture internationale des écoles	01/07/2011
		Recueillir les "bonnes pratiques" et définir les grilles d'évaluation des écoles par la CTI	01/07/2011
	Renforcer la présence de la CTI dans les instances européennes	Organiser au moins un colloque ou atelier international	01/07/2012
		Développer les accords avec les partenaires proches (OAQ, NVAO, ANECA, etc.) et plus particulièrement avec l'Allemagne	01/07/2011
		Contribuer aux initiatives européennes sur les qualifications et sur la mobilité professionnelles	Se coordonner avec CNISF, organisations professionnelles, CDEFI, CGE

Définition	Détails	échéance
------------	---------	----------

D – La qualité des formations d'ingénieurs
 La mission première de la CTI est l'amélioration de la qualité des formations d'ingénieurs, elle doit poursuivre son travail permanent d'adaptation de son référentiel à l'évolution du monde économique et de la société. Une priorité est de développer la démarche compétences/métier dans les écoles et la capacité de la CTI à évaluer cette démarche lors des campagnes d'évaluation

Groupe de travail Formation	Développer la démarche compétences dans les écoles et son évaluation par la CTI	Relever les « bonnes pratiques » dans les écoles. Définir des grilles d'analyse pour les évaluations des écoles	01/07/2012
	Affiner et publier la réflexion collective de la CTI	Diplôme de « Bachelor » - Diplôme de spécialisation - Diplôme conjoint – Evaluation des années 1&2 du cursus ingénieur – création de nouvelles écoles et de nouvelles formations	id
	Préparer la version 2012 de R&O et du guide d'auto-évaluation		id

E – Le fonctionnement interne de la CTI
 Le fait nouveau pour la CTI a été le recrutement de 2 permanentes, ce qui lui donne des capacités nouvelles pour remplir ses missions ; Les membres de la CTI, et particulièrement les membres du bureau doivent adapter leurs méthodes de travail. Le fonctionnement interne sera impacté par la mise en place de la démarche qualité en cours de mise en place.

Créer un « bureau exécutif »	Définir ses responsabilités pour la gestion des affaires courantes et les liens avec les permanents	01/12/2010
Développer la communication de la CTI interne et vers les écoles et le public	Préparer le rapport d'activités 2009-2011	01/10/2011
	Organiser ledépôt des documents (mode projet/mode service) sur la part privée du site de la CTI	01/12/2010
	Publier régulièrement des CTI-infos, en faire un lien avec les écoles et les experts de la CTI	01/07/2011
Organiser le colloque annuel de lancement du périodique	Paris mardi 8 février 2011. Environs de Paris 14 février 2012	01/12/2010
Préparer un dossier du rapporteur (voir §B Démarche qualité)	Fiches Techniques d'aide à l'évaluation lors des vistes d'expertise ; instructions aux rapporteurs spécifiques à chaque dossier	01/11/2010